Matériaux pour le congrès des syndicats Autonomes de France (Lyon, 15 – 16 novembre 1926)

S'inspirant des nécessités présentes, la Commission a voulu rompre avec un passé récent. L'adoption par la C.G.T.U. du plan dressé par l'ancienne C.A. provisoire en ce qui concerne les unions régionales est une preuve que ces Unions, fonctionnant suivant nos principes, sont d'importance vitale pour le mouvement syndicaliste.

Partant de ce point de vue que le syndicalisme sera dans l'ordre nouveau ce qu'est le capitalisme dans l'ordre actuel, c'est-à-dire le gestionnaire de la chose publique, la Commission a pensé qu'il convenait que, sans plus attendre, le syndicalisme se préparât à jouer le rôle qui lui est dévolu : L'administration et la gestion d'une société reposant sur le travail.

Il est tout de suite apparu à la Commission que les cadres et les rouages fonctionnels du syndicalisme sont vieillis et usés, qu'ils ne correspondent plus à la besogne qui leur incombe au triple point de vue : propagande, action présente et préparation à la gestion prolétarienne.

Sur quoi reposent donc, en effet, les cadres de notre mouvement syndical ? Sur la délimitation territoriale en départements effectuée en 1790 par la Constituante.

Nul ne niera qu'à cette époque, l'industrie était presque inexistante, que les grands courants d'approvisionnements et d'échange, de même que les voies de communication étaient rudimentaires ou embryonnaires.

On peut dire, sans exagération, qu'à ce moment, le capitalisme moderne avec ses exploitations gigantesques, ses cartels, ses

consortiums et ses trusts, sa formidable organisation bancaire, n'était pas né. L'exploitation des richesses naturelles était presque nulle. Les immenses gisements de fer, de houille, de pétrole, de métaux de toutes sortes n'étaient que fort peu utilisés ou inconnus. En outre, la production avait plutôt pour base l'artisanat que l'usine ; les centres industriels qui accaparent aujourd'hui toute l'activité d'une région, qui la spécialisent, étaient totalement inexistants à cette époque de même qu'en 1805, lors de la révision des départements.

Bien que les géomètres qui ont effectué ces délimitations aient certainement tenu compte des conditions économiques de l'époque, il est permis de déclarer qu'ils se sont surtout attachés à partager le territoire en un certain nombre de départements ayant, à peu près, une étendue égale. Il est indéniable qu'ils visaient plutôt à effectuer une division politique et administrative répondant à des nécessités d'ordre gouvernemental qu'à déterminer une classification purement économique. La période qui s'est écoulée depuis cette date jusqu'à nos jours le démontre surabondamment. Ce n'est guère que depuis ces dernières années, au moment où, par son développement extraordinaire, le capitalisme a à peu près éliminé l'État, en mettant l'économie à sa véritable place et en reléguant les questions d'ordre politique, et administratif au second plan, que les grandes régions économiques, les grands centres industriels tentaculaires sont apparus.

Si l'ancien système politiqué de l'État continue à exister en face du système économique capitaliste, c'est incontestablement parce que ce dernier n'en éprouve que fort peu d'inconvénients et que la disparition du premier n'est plus qu'une question de temps. La Commission est d'ailleurs convaincue que ce système aurait vécu, si, demain, la bourgeoisie, à la faveur d'un bouleversement quelconque, parvenait à asseoir le régime qui a la faveur de la partie la plus éclairée des capitalistes actuels : *la démocratie*

économique, ou si les adeptes de la violence, du triomphe de la finance réussissaient à instaurer le fascisme.

Cette bourgeoisie .ne disait-elle pas, dès 1869, à Nancy, dans son programme : *ce qui est communal est à la commune ; ce qui est régional est à la région ; ce qui est national est à l'État*. Bien entendu, par là, elle voulait dire : ce qui est national est à la nation, à l'ensemble du pays.

Ainsi, elle indiquait son désir formel de décentraliser; de spécialiser, de coordonner suivant des nécessités économiques, pour s'opposer à l'Empire qui voulait centraliser politiquement. Elle ajoutait : *élargir le cadre trop étroit dans lequel se meut la vie locale, desserrer les liens de la centralisation*. Tels sont les deux objets que veut atteindre le mouvement régionaliste.

Comprenant toute la valeur de ce qui précède, la bourgeoisie n'a cessé, depuis cette époque, de poursuivre les objectifs imposés en 1869.

Le développement du capitalisme, l'éclosion des grands trusts industriels et des grandes banques lui ont fait un devoir d'atteindre au plus tôt les résultats cherchés qui sont indispensables pour assurer la vie de l'ordre économique, devenu de plus en plus, par l'évincement graduel mais continuel de l'État, le facteur essentiel de l'existence du régime actuel.

Les grandes régions industrielles sont nées de ces nécessités économiques. Leur coopération, leur solidarité en ont fait non seulement de formidables organes de gestion, mais encore de terribles adversaires disposant, dans l'offensive comme dans la défensive, de moyens d'action redoutables, souples et variés. Ce sont à la fois des appareils de production extraordinairement puissants et des forteresses véritablement armées pour s'opposer à la réalisation des désirs des travailleurs et pour perpétuer les privilèges établis.

Tel est le capitalisme d'aujourd'hui. Solidaire dans l'exploitation des richesses et dans la défense de ses intérêts ; disposant des moyens de communication qu'il exploite ou qu'il contrôle, il représente un rival terriblement dangereux pour le Syndicalisme qui, lui, n'a suivi que de fort loin la concentration industrielle et n'a pas su adapter ses organes aux exigences des nécessités de la lutte.

C'est là la raison dominante des échecs successifs qu'a subi le Syndicalisme au cours de ces dernières années. Placé en face d'un adversaire organisé « en profondeur et en largeur », capable d'agir à sa guise et suivant les conditions de la lutte, soit localement, régionalement ou nationalement, le Syndicalisme a dû baisser pavillon devant un adversaire plus scientifique et mieux outillé. La multiplicité de ses organes solidaires et conjugués, pouvant entrer en action à tout instant dans l'usine, dans le chantier, dans la localité, etc., a permis au capitalisme de venir à bout de toutes les tentatives faites par le Syndicalisme pour rompre à son profit l'équilibre économique bourgeois. Et, chose paradoxale, à mesure que les expériences succédaient aux expériences, que les enseignements qui s'en dégageaient étaient plus précis, le capitalisme *renforçait ses organes de gestion et de défense* pendant que le Syndicalisme ne tirait aucune leçon des défaites qui lui étaient infligées d'une façon presque continue et avec une précision mathématique.

Toutes ces constatations, tous ces faits nous obligent à reconnaître que pour être, dans tous les domaines, à la hauteur de sa mission, le Syndicalisme doit modifier et transformer ses organes, les adapter et les faire mouvoir d'une façon nouvelle. C'est ce que nous avons tenté de faire en indiquant que, comme le capitalisme, *le Syndicalisme devait avoir ses bases et ses fondements dans l'atelier, dans l'usine, dans la commune ou la localité et dans la région*.

En précisant que son action, qui doit être économique, comme

celle du capitalisme ; qui doit s'exercer, comme celle de son adversaire, sur le plan de la production, mais pour des fins et des buts différents, nous avons entendu par là qu'il convenait de cesser de faire cadrer cette action sur les délimitations territoriales politiques et administratives d'un régime économique disparu.

Le but du Syndicalisme étant : *la prise des moyens de production et d'échange et leur exploitation par le Prolétariat*, il nous a semblé que les rouages fonctionnels du mouvement ouvrier devaient être organisés, distribués et utilisés sur ce plan.

Si le